

La vie associative

Albert Pertin est le créateur avec M. Bouvet de l'association des « Elèves, Anciens Elèves et Amis de Mélan ».

Quelques dates importantes...

- 12 février 1938 : Assemblée constitutive
- 7 août 1938 : première assemblée générale
- La vie de l'association est suspendue pendant la guerre.
- 2 septembre 1954 : assemblée générale : Albert Pertin est élu président à l'unanimité, il occupera ce poste jusqu'en 1987, soit 33 années.

Les actions de l'association : des aides apportées aux anciens en difficulté sous forme de prêts ou de dons, des envois de colis et de mandats pour les anciens aux armées, ou des remises de bourses aux élèves quittant Mélan à l'âge de 16 ans pour les garçons, 18 ans pour les filles, afin de les aider à s'engager dans la vie active.

- Nuit du 5 au 6 mars 1967, incendie de Mélan.
- 31 mai 1967 : la démolition de Mélan fait la "Une" des journaux. Sur demande de Madeleine Bouvet, le comité est convoqué. Il faut préserver ce qui reste. L'amicale a un rôle à jouer.
- 10 septembre 1967 : assemblée générale. Bonne nouvelle, la chapelle et le cloître resteront debout en tant que monuments historiques. Il faut savoir que M. Albert Pertin s'est opposé avec toute sa fougue à cette démolition.

*Le Président de l'association, Albert Pertin, ouvre la séance par ce préambule :
« Notre assemblée générale ne connaîtra pas aujourd'hui la joyeuse ambiance qui caractérisait nos réunions passées. Cette journée sera pour nous faite de recueillement, de tristesse, avec la seule pensée de l'horrible catastrophe qui nous a tous bouleversés, tous profondément marqués. Mélan, c'était un peu notre propre maison. Nous en connaissions les moindres recoins. C'était pour nous une grande joie que de pouvoir revenir en ces lieux qui avaient abrité une partie de notre enfance. Nous avons vécu des moments difficiles, propres aux enfants privés d'affection familiale. Nous avons aussi connu le dévouement des directeurs, éducateurs, etc. qui ont su faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Pour beaucoup d'entre eux, c'était une véritable vocation dont était né cet esprit de Mélan, dont nous sommes tous profondément pénétrés, cet esprit qui restera probablement une légende. Il nous est plus facile à nous d'imaginer cette nuit d'épouvante, même si nous ne l'avons pas vécue. Nous aurons toujours le souvenir de ces 18 malheureux enfants qui vivaient la même vie que nous avons connue, en ces mêmes lieux, et qui ont trouvé une mort affreuse... qui aurait pu être évitée si... l'on nous avait écoutés... en haut lieu ! »*

- 26 octobre 1969 : Assemblée Générale : Elle se tient dans le nouveau Mélan qui vient d'ouvrir ses portes. La nouvelle dénomination de Mélan est maintenant : "Maison de l'Enfance de Mélan". L'orphelinat départemental a tourné la page, les vieux murs ont disparu, il n'y a presque plus d'orphelins, mais les problèmes sociaux dans

leur généralité demeurent les mêmes. Malgré tout, la vie de l'association "des anciens de Mélan" continue.

Marcelle Jacquier, présidente de 1985 à 2002 a toujours su se mobiliser pour permettre à la trésorerie de faire face aux besoins par l'organisation de soirées, de bals, de lotos, de kermesses, de tombolas, etc.

L'association remercie particulièrement la chorale de la MJC d'Annemasse et l'orchestre Saint-Jean de Genève qui, ensemble, chaque année depuis plus de 20 ans, animent une soirée à la chapelle de la chartreuse, au profit de l'association.

Les Chavannes - Les Saix - Amphion

Les Chavannes

En plus de ces actions de base, normales pour une

société, l'association n'a pas hésité à se lancer dans une opération d'envergure en participant à l'achat d'un vieux chalet situé aux Gets, les Chavannes. Le ski se démocratise. Cette réalisation est très appréciée. Ainsi, pendant la période hivernale, les enfants apprennent à skier dans la bonne humeur, encadrés de moniteurs émérites, dont fait partie notre ami Adelin Malgrand. Avec le froid, les traditionnelles saucisses à la polenta préparées avec amour par M. et Mme Mariettan font des heureux chaque dimanche. Albert Pertin veut que les enfants puissent faire comme tout le monde.

Malheureusement, quelques années plus tard, tout ce travail a été détruit, la municipalité des Gets de l'époque exproprie l'association pour faire un parking au pied d'une remontée mécanique. Il fallut abandonner ce vieux chalet qui nous avait donné tant de travail mais apporté tant de joies.



Chalet des Chavannes.

Les Saix

Sans perdre courage, les membres du comité reprennent leur bâton de pèlerin et trouvent refuge dans l'ancienne gare d'arrivée du télé-benne de Vercland-les-Saix. Mais, voilà, l'argent retiré de l'expropriation des Chavannes ne permet pas de concrétiser cette possibilité d'achat. Le Département propose alors un partenariat avec l'amicale du personnel de la préfecture. Cette cohabitation forcée se termine assez mal. Ce qui occasionne des heures d'insomnie et des mois d'inquiétude...

Amphion

C'est à Amphion que l'association trouve une maison, cette fois loin de la neige mais très proche du lac Léman.

Nouveaux efforts, nouveaux emprunts, nouveaux sacrifices des anciennes et anciens pour transformer, réaménager à moindres frais la colonie de vacances. Cette fois, le Conseil général de l'époque cautionne nos emprunts et nous accorde son soutien financier, ouf ! Cette colonie fait les beaux jours des Mélanais qui en profitent pleinement.

Au fil des ans, les enfants et leur encadrement aspirent à d'autres lieux, à d'autres formes de loisirs, il va falloir trouver les formules correspondantes.

Aujourd'hui la maison est vendue. Nous recherchons un petit appartement où des enfants et des mamans en difficultés pourraient reprendre pied quelques mois. De jeunes Mélanais y feront leur premier apprentissage de la vie, avant de quitter définitivement le sécurisant abri de la Maison de l'Enfance.



Les "monos" des années 60.



Découverte des joies de la neige.

Polémiques... discussions... tergiversations... création de commissions...

Mélan a failli être déplacé, supprimé, vendu, et devait être reconstruit, sur place !

Lettre adressée au Conseil général de la Haute-Savoie, en date du 23 septembre 1956, par "l'Association des Anciens de Mélan".

« Les anciens et anciennes élèves de Mélan, réunis en assemblée générale le 23 septembre 1956, demandent à Monsieur le président du conseil général de bien vouloir soumettre à l'assemblée départementale le vœu que le nouvel établissement prévu soit reconstruit sur l'emplacement de l'ancien, ou dans le domaine de Mélan. »

Les anciens avaient raison de tirer la sonnette d'alarme



En effet, depuis 1954, un vent de doute et de questions souffle sur l'orphelinat.

Rapport de la commission n° 61 mai 1954 :

Une réflexion est soulevée sur des futures dépenses à engager.

Deuxième séance du 16 mai 1955 : on met en cause des dépenses à Mélan.

M. Désaillood : « (...) On est toujours d'accord pour reconnaître que ce sont des fonds perdus qu'on met dans ce vieux bâtiment vétuste, mais on le répare chaque année et chaque année il y a à faire davantage. »

Séance du vendredi 4 mai 1956 : décision importante : on veut supprimer Mélan.

Séance du 17 juin 1961 : on garde l'orphelinat à Mélan-Taninges.

Le président du Conseil général rappelle que le Conseil a voté la location de Mélan au privé mais qu'en 1958 et en 1960, il a pris la décision de reconstruire un nouvel orphelinat et que Taninges pourrait convenir.

Séance du 18 janvier 1966

Le président informe : « Par une dépêche du 19 novembre 1965 le préfet est avisé que le projet a reçu un avis défavorable en raison du lieu choisi. Le ministère garde néanmoins les crédits en Haute-Savoie pour une autre implantation ».

Séance du 18 novembre 1966

Le président déplore que « certains projets soient marqués véritablement par le sort, et notamment, je veux parler de Mélan ». Le rapport de l'assemblée départementale suivante, malheureusement, est consacré au constat de la tragédie du 6 mars 1967...